

Paris, le mardi 12 septembre 2023

L'ENVIRONNEMENT NE FAISAIT PAS PARTIE DES INVITÉS DU G20

Réuni les 9 et 10 septembre, le G20 a mis de côté le défi du siècle. L'Institut National de l'Économie Circulaire déplore la faiblesse de la place tenue dans les échanges par l'environnement.

Le « premier bilan » de l'Accord de Paris publié par l'ONU la veille du sommet international est sans surprise : « l'effondrement climatique a commencé. » Les objectifs de développement durable fixés en 2015 sont loin d'être atteints. Pourtant, le sommet du G20 a accordé une place anecdotique aux questions environnementales. « *Huit ans après l'Accord de Paris, le compte n'y est pas. Ce G20 n'est même pas un échec puisque rien n'a été essayé* » regrette Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'INEC.

La raréfaction des ressources ne laisse aucune place à la passivité et rappelle la nécessité de repenser les modèles de production et de consommation.

Convaincu que la prise en compte de la question des ressources et de l'économie circulaire constitue un impératif à la décarbonation, l'INEC publiait en 2021 une étude « [SNBC sous contrainte de ressource](#) » visant à convaincre les pouvoirs publics que la question des ressources doit être centrale pour réussir la transition écologique. C'est dans cette logique, que l'INEC entreprend le second volet de cette étude afin d'identifier des mesures concrètes à prendre pour accélérer et concrétiser le passage vers une économie circulaire.

L'INEC place néanmoins ses espoirs en la prochaine COP28, qui débutera en novembre prochain au Brésil, pour entamer une réelle transition juste et soutenable et mettre en application les promesses de l'Accord de Paris.

Fondé en 2013, l'Institut National de l'Économie Circulaire est le think tank incontournable sur les enjeux liés à la ressource. Association multi-acteurs, l'INEC est composé de plus de 200 membres, organismes publics et privés : entreprises, fédérations, collectivités, institutions, associations, ONG et universités.

